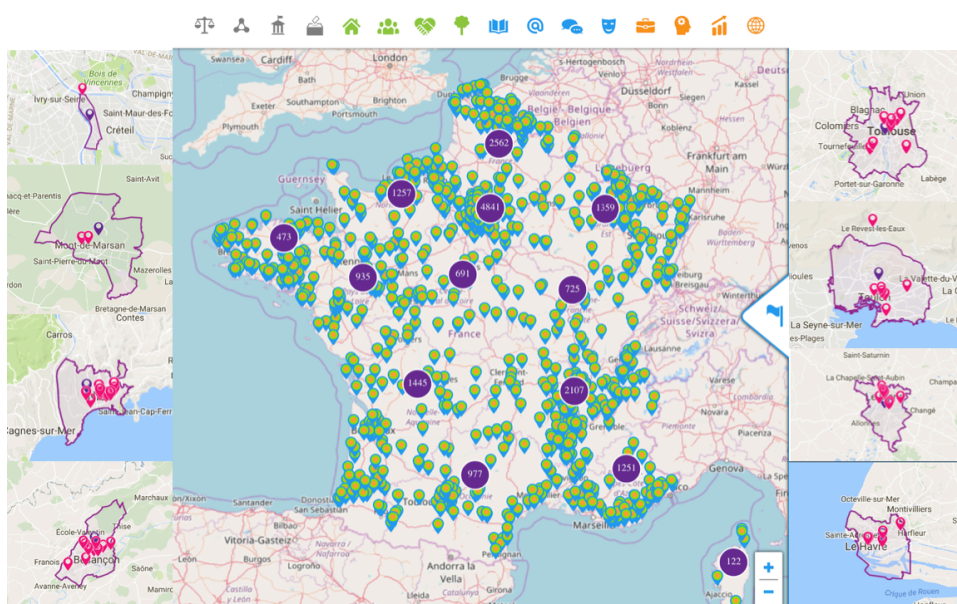


2018 : année de l'acculturation numérique des décideurs nationaux

L'actuel gouvernement porte haut la volonté du développement par le numérique ; avec la nomination d'Olivier Dusspot, le 24 novembre 2017, député-maire d'Annonay. Du monde local à la sphère parlementaire, le président de l'Association des petites villes de France, est désormais secrétaire d'Etat et en charge de la Fonction publique. Pionnier parmi les **maires de "Villes Internet"** (@@@ depuis 2000) l'**ardéchois** prend une place essentiel pour la transition numérique de l'**exécutif national**. Technicien expérimenté des collectivités territoriales, rapporteur de la loi NOTRe, Olivier Dusspot a su mener une **politique publique numérique avant-gardiste et exemplaire pour sa commune**, démontrant que la ruralité est loin d'être en reste en matière de production de services publics numériques locaux.



Loin d'être un cas isolé, la recomposition de sphère politique nationale de 2017 a marqué l'arrivée au gouvernement d'un grand nombre d'élus de « Villes internet ». On retrouve au premier chef, le Premier ministre **Edouard Philippe**, ancien **maire de Havre**, labellisée de la plus haute distinction : les 5@. On trouve aussi **Sébastien Lecornu**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, ancien **maire de Vernon**, ville labellisée 4@ en 2017, ou encore la ministre de la justice, **Nicole Belloubet**, ex-adjointe à la culture de **Toulouse**, et **Marlène Schiappa**, adjointe au **Mans** : deux Villes Internet de la première heure, labellisées en 2000 !

La liste est encore longue. On peut notamment y trouver la ministre auprès du ministre de l'Intérieur, **Jacqueline Gourrault**, ex-maire à la **Chaussée Saint-Victor**, **Christophe Castaner**, l'ancien maire de **Forcalquier** et porte parole du gouvernement, ou encore, **Jacques Mézard**, ministre de la Cohésion des territoires et ancien président de l'agglomération de **Aurillac**... toutes sont des collectivités membres du réseau des Villes Internet !

C'est aussi du côté de la sphère législative que l'on retrouve de nombreux maires de « Villes internet ». Le Député du Val-de-Marne **Luc Cravounas**, ex-maire d'**Alfortville**, et **Olivier Becht** député de la 5e circonscription du Haut-Rhin, maire de **Rixheim**, ont tous 2 vue leurs villes labellisées 4@ en 2017.

On trouve aussi : **Éric Alauzet**, député du Doubs et conseiller municipal de **Besançon**, ville internet exemplaire de 5@ ayant participé à de nombreuses reprises, ou encore la députée des Landes, **Geneviève Darrieussecq**, ancienne maire de **Mont-de-Marsan**, ville labellisée 3@.

Ce sont aussi les anciens adjoints des villes de **Nice**, **Toulon** et **Perpignan** – **Marine Brenier**, **Geneviève Levy** et **Romain Grau** – qui ont rejoint le Parlement, après avoir contribué à faire atteindre les fameuses 5@ à chacune de leur collectivité.

Tous ont contribué à faire de leur villes ou agglomérations des collectivités innovantes en matière de services numériques.



Si au niveau local ces élus ont permis à leurs collectivités de saisir les opportunités de la transition numérique, Villes Internet espère que **leur présence au sein de l'exécutif national ou de la sphère législative saura infléchir la politique du gouvernement et la cadre juridique de la société** – notamment vis à vis des obligations légales à venir pour les collectivités – en ce sens.

Lors du dévoilement de sa feuille de route, pendant la matinale de Public Sénat le 14 novembre, **le secrétaire d'État au numérique Mouhnr Mahjoubi, a analysé une fracture numérique qui ne se situait pas exclusivement au niveau des réseaux, mais aussi à celui de usages**. Pour y remédier, il envisage de **travailler avec les acteurs locaux**, et le précisera lors de la Conférence Nationale des Territoires de Décembre. La démocratisation des usages du numérique doit être prise en charge au niveau local, au plus proche des citoyens, comme en témoigne l'ensemble des initiatives menées en ce sens par les « Villes internet ».

Néanmoins, **cette stratégie doit s'insérer dans un cadre national qui la structure sur l'ensemble du territoire, et de façon interministérielle pour répondre à la transversalité du numérique, et de ses enjeux**. C'est là tout le rôle et le défi que doit porter et relever l'Agence du Numérique.

On peut souligner à cet égard **l'initiative prometteuse du ministre à la Cohésion des territoires, Jacques Mézart**, qui, le 9 novembre 2017, a signé avec l'ensemble des acteurs de la filière construction, un engagement volontaire pour viser la généralisation d'une construction numérique à l'horizon 2022. Dans l'optique de généraliser l'accès aux services numériques essentiels, le ministre a aussi indiqué vouloir développer les MSAP (Maisons de Services au Public) sur le territoire, une méthode déjà testée largement pour accompagner l'accès aux services publics ; car « **nous avons un devoir d'inclusion numérique** » a-t-il souligné *.

L'exemplarité de l'Etat pour la transition numérique des organisations publiques sera-t-elle pour 2018 ?

Espérons le.

[Plus d'informations sur villes-internet.net](http://www.villes-internet.net)

>> [L'association Villes Internet](#) <<

>> [La Journée Nationale 2018 : infos et inscription](#) <<

* source : <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250279862386>